

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'AUGC

Mars 2018

EDITO – LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

Il reste moins de trois mois avant les prochaines rencontres qui auront lieu à Saint Etienne. N'hésitez pas à vous inscrire directement en ligne. Ainsi, vous trouverez dans cette lettre des informations concernant ce rendez-vous mais aussi des appels à candidature (renouvellement du CA), des informations concernant les possibilités d'aides, des informations sur nos relations avec nos partenaires et le bilan du travail du conseil d'administration de notre association.

Bonne lecture à toutes et tous et à très bientôt à Saint Etienne.

Olivier Plé, président de l'AUGC

SOMMAIRE

- 1 – Rencontres 2018 à Saint-Etienne / Prix Jeunes Chercheurs Jeunes Chercheuses René Houpert
- 2 – Rencontres 2019 et ultérieures
- 3 – Nouveau site WEB de l'AUGC
- 4 – Photothèque
- 5 – Aides pour missions
- 6 – Mise en place de journées thématiques labellisées par l'AUGC
- 7 – Création de deux nouveaux outils de communication de l'association
- 8 – Relations extérieures
- 9 – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- 10 – Lettre ANR

1 – RENCONTRES 2018 À SAINT-ETIENNE

Les 36^{ème} rencontres de l'AUGC se dérouleront entre le mercredi 20 et le vendredi 22 Juin 2018 à Saint-Etienne sur la thématique de la remédiation dans le génie civil à la lumière de la transition numérique et des enjeux sociaux et environnementaux.

Ce rendez-vous sera organisé par nos collègues de l'ENISE et du LTDS au centre des congrès. Il est encore possible de soumettre vos contributions sous la forme de résumés étendus de 4 pages sur le site des rencontres : <https://rugc2018.sciencesconf.org/>. À ce jour, 105 communications ont été soumises. Merci aux contributeurs !



La date limite de soumission est le 15 avril 2018.

Les rencontres seront précédées le mardi 19 Juin d'une formation doctorale orientée sur les éléments discrets (Pr. Eric Vincens, Ecole Centrale de Lyon) et les approches stochastiques dans le Génie Civil (Pr. David Bigaud, Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Angers).

Trois sessions plénières sont prévues, la première portant sur les matériaux composites (T. Keller de l'EPFL), la seconde sur les structures maçonnées (P. Lourenço de l'Université de Minho). Enfin, une troisième conférence portera sur les performances énergétiques des bâtiments (Pr. Monika Wolozyn de l'USMB/LOCIE/UMR 5271/INES)

Prix « Jeunes Chercheurs – Jeunes Chercheuses » René Houpert

Comme chaque année, l'AUGC est heureuse d'annoncer la tenue du **prix « Jeunes Chercheurs – Jeunes Chercheuses » René Houpert** qui s'adresse aux doctorants en fin de thèse ou aux jeunes docteurs diplômés dans l'année.

Aujourd'hui, seulement 12 jeunes chercheurs ou jeunes chercheuses ont déposé leur candidature. Nous vous encourageons à motiver la participation des doctorant(e)s et jeunes docteurs de vos laboratoires afin que le concours puisse refléter la richesse, la diversité et la qualité des travaux réalisés dans le domaine du Génie Civil.

La date limite de candidature est fixée au 15 avril 2018.

2 – RENCONTRES 2018 ET ULTÉRIEURES

En 2019, la candidature de Nice et de nos collègues de Polytech' Nice-Sofia a été retenue. La date de ce rendez-vous est encore en discussion et nous vous donnerons les informations dès qu'elle sera arrêtée.

En 2020, le rendez-vous des rencontres sera couplé au PhD symposium de la fib à la fin du mois d'août à Paris. Un groupe de travail va se mettre en place pour assurer la coordination des deux événements.

Pour 2021 et comme tous les 5 ans, les rencontres seront délocalisées. Cette fois-ci, c'est au Maroc, à Casablanca que l'AUGC organisera ses rencontres annuelles. La coordination de ce rendez-vous sera prise en main par le Pr. K. Lahlou de l'EHTP de Casablanca et le Pr. A. Loukili de l'Ecole Centrale de Nantes.

Des appels à candidature, pour l'organisation des Rencontres 2022 seront lancés ultérieurement mais vous pouvez dès à présent envoyer vos candidatures et propositions au président de l'association (olivier.ple@univ-smb.fr).

3 – NOUVEAU SITE WEB DE L'AUGC

Le nouveau site est disponible à la même adresse (www.augc.asso.fr). Il propose de nouvelles fonctionnalités et une ergonomie améliorée. Cet outil est aujourd'hui une véritable plateforme collaborative où tous les membres de l'association peuvent apporter leur contribution. Toute la communication de la communauté pourra se faire, **directement par les membres**, dorénavant sur le site via des formulaires.

Pour profiter de ces nouvelles fonctionnalités et devenir un acteur de la vie de l'association, **il est indispensable de s'inscrire sur le nouveau site afin de pouvoir interagir avec tous les membres de l'AUGC.**

En effet, les inscriptions et mot de passe de l'ancien site ne sont plus valides. De même, vous pouvez vous inscrire sur le nouveau site même si vous n'êtes pas à jour de cotisations.

N'hésitez pas à revenir vers nous en cas de problèmes ou pour donner votre avis.

Un audit est prévu pendant les prochaines rencontres. Il sera réalisé par les membres du CA et du CS et permettra de participer à l'amélioration continue du site.

Par ailleurs, deux ordinateurs seront mis à disposition lors des rencontres de Saint-Etienne afin de permettre aux membres de l'association qui ne l'auraient pas fait de s'inscrire sur le site.



4 – PHOTOTHÈQUE

Afin de continuer à illustrer le futur site web de l'association, nous sommes à la recherche de photographies représentant l'activité de la communauté scientifique du Génie Civil. Nous vous invitons donc à nous envoyer vos meilleurs images (ouvrages, simulations, expérimentations, formation) afin de constituer une photothèque participant à mettre en valeur vos activités.

Nous sommes aussi en attente de photos d'activités d'enseignement (BIM, TP...). Les formats panoramiques 16/9 sont à privilégier. Pour cela, vous pouvez déposer vos images sur le lien suivant :

<https://form.jotformeu.com/fcherqui/banque-images-augc>

5 – AIDES POUR MISSIONS – PROCHAINE DATE LIMITE 30/09/2018

Le CA met en place 2 dates pour l'examen des demandes d'aides financières (congrès, missions, participation aux comités internationaux...) : **28 février** et **30 septembre** pour une réponse dans le mois qui suit. Les montants alloués par l'association à cette aide doivent nous permettre de financer tous les ans **4 jeunes chercheurs et 4 chercheurs confirmés**.

Jeunes chercheurs (moins de 10 ans d'expérience y compris doctorants) : 300 à 500 euros (limité à 50% du montant de la mission)

Chercheurs confirmés (sénior) : 500 euros (limité à 50 % du montant de la mission).

Contrepartie demandée : remerciement de l'AUGC dans les documents produits, mise à disposition du diaporama sur le site de l'AUGC, mise en ligne via HAL de l'article.

Attention, les demandes doivent être adressées à l'association **6 mois** avant la date du congrès.

Nouveauté :

Soutien financier couplé AUGC/AFGC pour les doctorants de 2^{ème} et 3^{ème} année se rendant à des congrès internationaux organisés par des sociétés savantes internationalement reconnues (RILEM, fib et l'IABSE). Ce soutien permettra d'augmenter la visibilité de la recherche Française à l'internationale dans le domaine du Génie Civil. A ce jour, 4 déplacements à l'international de doctorants ont pu être financés par ce dispositif et bénéficier du support financier conjoint de l'AUGC et l'AFGC

Dans ce cas, les remerciements des deux associations devront apparaître sur les documents produits. La procédure de demande d'aide reste la même que la procédure classique, les demandes étant traitées en même temps.

Pour faire une demande de soutien, rendez-vous sur notre site :

<http://www.augc.asso.fr/augc/demande-soutien>

Le Conseil d'Administration de l'AUGC indique que pour le premier examen des demandes de 2018, toutes les demandes de financement ont été satisfaites. Ainsi, quatre doctorants recevront une aide financière de 500€ (dont deux via le programme couplé AUGC/AFGC) ainsi que deux jeunes Maîtres de Conférences qui pourront ainsi mettre en avant leurs travaux à l'international en affichant le soutien de notre association.

6 – MISE EN PLACE DE JOURNÉES THÉMATIQUES ET CONGRÈS LABELLISÉES PAR L' AUGC

L'AUGC propose de labelliser et de sponsoriser (pour un montant maximum de 1500 €) des journées thématiques en lien avec le Génie Civil. L'association espère pérenniser deux rendez-vous, un au printemps l'autre à l'automne, afin de rythmer la vie scientifique de la communauté hors de la période des rencontres.

L'AUGC propose également de sponsoriser des colloques ou rencontres internationales impliquant des membres de l'association et portant sur les thématiques du Génie Civil.

En contrepartie du soutien, les organisateurs du congrès devront s'engager à fournir une compensation aux membres de l'association participants (tarif d'inscriptions réduit, formation doctorale gratuite...).

Cette politique de soutien doit permettre d'augmenter la visibilité de l'association à l'international tout en facilitant l'accès des membres de l'association à des colloques internationaux se tenant sur notre territoire.

Pour faire une demande de soutien, rendez-vous sur notre site :

<http://www.augc.asso.fr/augc/demande-soutien>

7 – CRÉATION DE DEUX NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION DE L' ASSOCIATION

Le Conseil Scientifique du 15 Mars et le Conseil d'Administration du 18 Mars ont validé le principe de création de deux nouveaux outils de communication de l'association :

- **Chaîne Youtube de l'AUGC** (<https://www.youtube.com/channel/UCh4NzE51dSjKN1WzeGISsw>)
Ce premier outil servira à collecter des cours et des formations doctorales réalisés par des acteurs de notre communauté. Elle sera gérée et modérée par le Conseil Scientifique.
Plusieurs vidéos, de formations doctorales de précédentes rencontres de l'association y sont déjà disponibles. Le contenu de cette chaîne pourra s'enrichir au fur et à mesure des formations doctorales, des journées thématiques labellisées et des bonnes volontés des membres de l'AUGC.
- **La Revue Universitaire de Génie Civil** (RUGC / Academic Journal of Civil Engineering)
Ce second outil qui se veut le porte-drapeau scientifique de l'association est un journal en open-access (plateforme OJS) regroupant entre autre les actes des rencontres de l'AUGC ainsi que des contributions volontaires et sur invitation de membres de notre communauté et/ou des éditos sur des événements et personnalités marquantes du Génie Civil. La gestion de cette revue est déléguée au Conseil Scientifique sous la supervision du président de l'AUGC. La revue sera mise en ligne à partir de janvier 2019.

8 – RELATIONS EXTÉRIEURES

Les membres des conseils de l'AUGC continuent leurs actions de communications auprès des différentes associations et des syndicats professionnels (IREX, FNTP, FFB, AFGC, AFM, IESF, UAFGC, Fondations sur la

Recherche pour la Biodiversité). L'objectif de ce lien est de défendre les intérêts de la recherche et de la formation universitaire en Génie Civil sur tout le territoire national.

Au cours du dernier mois, un flyer émis par l'AFM à destination des lycéens pour les aider dans leur orientation est arrivé dans les mains des membres de l'association. Ce courrier affichait notamment un graphique présentant la mécanique comme englobant un certain nombre de disciplines comme le Génie Civil, l'acoustique, la thermique, ... En réaction, notre président, Olivier Plé, a rédigé une lettre au président de l'AFM, Eric Arquis, afin de faire part de notre désaccord quant à cette vision du périmètre de la Mécanique. Eric Arquis a pris le temps de répondre à notre courrier en affichant une volonté de discuter, d'éviter les malentendus et de construire des projets en commun. Ainsi, l'AUGC sera associée à trois sessions Génie Civil lors des prochaines rencontres du CFM qui auront lieu à Brest en août 2019.

Les courriers des deux présidents sont joints à la fin de la newsletter.

9 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, cinq mandats de membre du Conseil d'Administration (Ouali Amiri, renouvelable ; Pierre Breul, renouvelable ; Frédéric Cherqui, renouvelable, Philippe Galimard, non renouvelable et Arnaud Perrot, non renouvelable) arrivent à échéance.

Un appel à candidature est donc lancé pour pouvoir renouveler les membres du CA.

Pour candidater, il suffit d'envoyer un CV (1 page) et une lettre de motivation au président de l'AUGC (olivier.ple@univ-savoie.fr) avec copie au secrétaire (arnaud.perrot@univ-ubs.fr). La date limite pour envoyer vos candidatures est fixée au **1^{er} Juin prochain**.

A la suite de l'appel à candidature, les dossiers des candidats seront envoyés à l'ensemble des adhérents avec une procédure de vote par correspondance pour les personnes ne pouvant pas se rendre aux prochaines rencontres de Saint Etienne où se tiendra les élections. La liste des votants sera la liste des adhérents de l'association à jour de leur cotisation à la date du 18 Juin 2017.

Aucun renouvellement n'est prévu pour le Conseil Scientifique cette année.

10 – LETTRE DE L'AUGC A L'ANR

L'année dernière, l'AUGC avait rédigé une lettre à l'intention de l'ANR. Cette lettre a été reçue favorablement par l'ANR et une réunion était programmée pour une discussion sur la place du génie civil dans les appels à projet. Des changements à la tête de la direction de l'ANR ont eu lieu cet été et la rencontre n'a pas pu se faire. Le CA de l'AUGC a relancé l'ANR à plusieurs reprises mais nos courriers électroniques sont restés, jusqu'à aujourd'hui, sans réponse. Le CA de l'AUGC en collaboration avec le CS a l'intention de poursuivre son action auprès de l'ANR et de rédiger un nouveau courrier. Pour alimenter cette lettre, le CA propose de lancer un sondage dans la communauté pour interroger ces membres sur leurs visions du Génie Civil dans les 5 à 10 ans. Le CA souhaite également mettre l'accent dans cette lettre sur la présence de notre recherche universitaire à l'international à travers les projets Européens mais aussi la présence de ses membres dans de nombreux comités techniques internationaux.



Vous serez bientôt sollicités pour répondre à un sondage, en particulier lors des rencontres de Saint Etienne. Pour les autres membres, ne pouvant pas se rendre aux prochaines rencontres, un sondage en ligne sera à disposition. Tenez-vous prêt....

Et :

Rendez-vous sur notre site www.augc.asso.fr pour suivre l'actualité de notre association

En plus :

Le calendrier des manifestations à venir : <http://www.augc.asso.fr/a-la-une/manifestations>



Chambéry, le 22/02/2018

Olivier PLE
Président de l'AUGC
Siège de l'AUGC:
IUT de Bordeaux - dpt Génie Civil
Université de Bordeaux
15, rue Naudet - CS 10207
33175 Gradignan Cedex

A
Eric ARQUIS
Professeur à Bordeaux InP
Chercheur à l'Institut I2M Bordeaux
Président de l'AFM

Monsieur le Président, cher collègue,

Mes collègues de l'ENS Paris Saclay attirent mon attention sur une de vos publications, celle relative à la formation, définissant les périmètres de la mécanique et à destination des lycéens. A la lecture du document, je constate que le périmètre de la mécanique c'est véritablement élargi puisqu'il englobe, dans le document « la combustion, les échanges de chaleur, les fluides, les poreux, les granulaires, les bâtiments, les sols, les tremblements de terre, la fabrication des structures,... » et bien d'autres choses comme l'océanographie et la météorologie qui ne relèvent pas de la section 60 du CNU. Même si le bâtiment et les travaux publics, secteur d'activité que nous connaissons bien à l'AUGC, relève du génie civil qui appartient à la section 60 du CNU ; cette activité n'est pas purement mécanique. Il y a peu d'analyse systémique dans nos activités, peu de systèmes en mouvement (sauf en cas de tremblement de terre, et c'est plutôt embêtant), pas de grandes séries mais des prototypes, pas d'ingénieurs de production mais des conducteurs de travaux tout corps d'état, la liste n'étant pas exhaustive évidemment. Le domaine du Génie Civil est vaste, à la fois en tant qu'objets à étudier (bâtiment, routes, voies ferrées, aménagement extérieurs, pont, tunnel, etc.) mais aussi en tant que métiers à embrasser (580000 entreprises). Certes, nous faisons tous de la mécanique et mes collègues de l'ENS Paris Saclay qui travaillent au LMT le savent plus que les autres mais il est certain que pour la majorité des métiers du génie civil, la mécanique n'est pas la compétence principale nécessaire. Aussi, il nous semble que votre plaquette pourrait désorienter des lycéens qui souhaiteraient se destiner à des formations dans le secteur du génie civil.

L'objet n'est pas de créer des polémiques mais de rappeler que la mécanique et le génie civil sont deux disciplines distinctes au niveau de la section 60 du CNU, qu'il y a encore différents parcours pour les bacs technologiques, différentes options dans les concours de recrutement des professeurs agrégés, différentes filières dans les sections de BTS et différents départements industriels dans les IUT.

Il nous semble donc plus constructif d'afficher nos différences et nos complémentarités. Le renouvellement dans vos instances du représentant de notre association pourrait être l'occasion de poursuivre ces discussions.

En espérant que ces quelques remarques puissent enrichir le débat et faciliter notre dialogue, veuillez accepter, cher collègue, mes cordiales salutations.

O.PLE : Président de l'AUGC.



Eric Arquis
à

Olivier PLE
Président de l'AUGC

Paris, le 16 mars 2018

Monsieur le Président, Cher Collègue,

J'ai lu avec attention votre courrier du 22 février dernier.

Si je comprends bien les inquiétudes que certains collègues vous ont manifestées au sujet de la plaquette qui a été élaborée à l'AFM, je tiens à les rassurer, vous rassurer.

Premièrement mais ce n'est pas un vrai argument, l'« escargot » auquel vous faites référence a été réalisé au sein de notre GTT AUM il y a déjà bien longtemps, il figurait sur notre site Web (et n'avait pas alors suscité de commentaires sinon positifs) et il n'a été que récemment repris pour cette plaquette, en effet à destination d'un public large et pas au fait de nos subtilités disciplinaires et organisationnelles.

Secondement et plus sérieusement, je pense qu'il a une certaine méprise : la couronne périphérique représente dans notre esprit le champ, certes élargi, de la mécanique, nous en sommes conscients. Dans chacune des cases qui forment cette couronne, on peut clairement identifier systématiquement les « sociétés savantes sectorielles partenaires » officielles (*ou pas*) de l'AFM. Dans l'ordre en partant du haut vers la gauche on trouverait aisément : SFT, SHF, GFR, SFA, CSMA+MECACAT+SF2M, AMAC, **AUGC**, *SF d'InterPore*, ...

Citer ces sociétés n'a pas de sens pour le public visé, mais pour nous c'est là que se situe l'interface disciplinaire et notre richesse commune partagée. Toute la Thermique au sens SFT n'est pas proche de la Méca (par ex. le Rayonnement), idem pour l'Acoustique (ex. : la perception acoustique) et pour le Génie Civil c'est aussi évident si on considère ne serait-ce que ce qui relève des géosciences.

Enfin, comme vous le rappelez le Génie Civil est très bien identifié et apprécié dans le public, à voir les effectifs de formation important dans les filières universitaires, les « success story » industrielles en France et à l'Etranger, ce qui n'est pas tout à fait le cas de la Mécanique (image « clé à molette », emplois menacés par robotisation, délocalisations). Le risque de confusion est donc très limité.

Enfin, je voudrais que vous soyez persuadé que nos collègues porteront au travers de ce feuillet un message œcuménique lorsqu'ils s'adresseront aux jeunes : la science, l'ingénierie doivent être présentées et défendues collectivement. De la même façon, l'AFM souhaite poursuivre ses échanges constructifs (évidemment avec le Génie Civil sans mauvais jeu de mots) avec les sociétés savantes porteuses d'un champ disciplinaire ouvert vers d'autres espaces, d'autres applications, d'autres métiers : à ce titre, je retiens la suggestion de profiter de la nomination de votre représentante pour poursuivre sur ce sujet et sur d'autres.

Bien cordialement,



Eric Arquis

Siège :
Maison de la Mécanique – 39/41 rue Louis Blanc – CS 30080 - 92400 Courbevoie (la Défense)
Tél. 01.47.17.60.74

Web: <http://www.afm.asso.fr> – Email : secretariat@afm.asso.fr